

# DEVELOPPEMENT

Claude GAUDEL





# PROJET SPORTIF FEDERAL 2020-2023



# POLE DEVELOPPEMENT

Assemblée Générale 2020





# L'AMBITION

---

**Fidéliser et accueillir les pratiquants de toutes disciplines pour une pratique conviviale et accompagnée**

## UNE OFFRE DE PRATIQUE DIVERSIFIÉE

Ski alpin  
Ski de fond  
Biathlon  
Saut à ski  
Combiné nordique  
Ski freestyle

Snowboard  
Télémark  
Ski de vitesse  
Ski de randonnée  
Ski de randonnée nordique  
Ski forme

## NOS VALEURS

Partager	Fidéliser
Innover	Fédérer
Dynamiser	Développer
Accueillir	Accompagner



# PUBLICS PRIORITAIRES

---

- **Les enfants (- de 18 ans)**
- **Les jeunes (18 / 25 ans)**
- **Les femmes**
- **Les familles**
- **Les pratiquants issus d'un bassin de population proche des massifs**





# DISCIPLINES PRIORITAIRES

---



- **Ski alpin**
- **Ski nordique**
- **Freestyle (Ski et Snowboard)**
- **Randonnée (marche nordique, ski de randonnée, ski de randonnée nordique...)**





# LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

---



## AXE 1

DIVERSITÉ DES  
PRATIQUES ET DES  
PRATIQUANTS

## AXE 2

COMPÉTITION POUR  
TOUS (HORS HAUT  
NIVEAU)

## AXE 3

RESPONSABILITÉ  
SOCIÉTALE (RSO)

## AXE 4

FORMATION





# AXE 1 – DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES PRATIQUANTS



## 1.1 Favoriser les clubs multi activités

Encourager les clubs à proposer à leurs adhérents plusieurs activités de glisse mais également plusieurs formats de pratique et modes d'organisation

## 1.2 Garantir une offre de pratique toute l'année avec des activités hors neige

Proposer des activités hors neige, en assurant une continuité et une cohérence avec les activités hivernales de la structure, afin de permettre aux pratiquants de participer à la vie du club toute l'année

## 1.3 Encourager les disciplines émergentes

Accompagner toute forme de glisse en montagne, émergente ou plus ancienne, et favoriser le développement de la pratique de disciplines originales



## 1.4 Faciliter l'accès des jeunes publics à la pratique

Dans son rôle de fédération délégataire, la FFS contribue à l'accès à la pratique du plus grand nombre et notamment à amener les enfants à la pratique des disciplines du ski et du snowboard





## **AXE 2 – COMPÉTITION POUR TOUS (HORS HAUT NIVEAU)**



### **2.1 Adapter les circuits et formats de courses et compétitions**

Proposer des courses et compétitions adaptées aux envies de tous les pratiquants, en leur permettant de se confronter au chrono dans un état d'esprit bienveillant

### **2.2 Assurer la formation des entraîneurs fédéraux**

Permettre aux moniteurs fédéraux de poursuivre leur cursus bénévole en envisageant la compétition comme un levier de diversification de la pratique

### **2.3 Proposer une offre d'entraînement à la compétition**

Développer la préparation à la compétition pour valoriser l'offre des clubs et permettre aux pratiquants de se familiariser ou de redécouvrir des formats de pratique compétitive sans les contraintes de la course



### **2.4 Reconquérir des publics spécifiques**

Proposer des activités notamment compétitives adaptées aux skieurs universitaires et aux comités d'entreprise



# AXE 3 – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

## 3.1 Renforcer l'offre Ski forme

Aller au-delà des « parcours » Ski forme pour proposer une offre complète de ski « bien-être »

## 3.2 Développer le ski santé

Dans le cadre de la certification de la FFS en matière de sport sur ordonnance, proposer une offre sport santé adaptée aux personnes porteuses de pathologie

## 3.3 Garantir le développement durable et responsable

Inscrire la FFS dans une démarche de développement durable et responsable afin d'assurer la préservation du milieu naturel montagnard

## 3.4 Favoriser l'offre handi ski

Proposer une offre de pratique adaptée à un public en situation de handicap, tant sous la forme « découverte » (transport de personnes) que par le développement de l'autonomie





## AXE 4 – FORMATION

---

### 4.1 Déployer les Pass'Neige

Favoriser le perfectionnement des licenciés, tant loisir que compétiteur, par une prise de conscience, en continu et sans examen, de ses habiletés techniques, comportementales, physiques et mentales propres à chaque niveau de pratique.

Ce dispositif spécifique, permettant un suivi sur le long terme, s'adresse exclusivement aux licenciés de la FFS et ne se substitue pas au Mémento de l'enseignement du Ski Français qui reste le seul référentiel technique de l'apprentissage du ski.

### 4.2 Assurer la formation des encadrants et officiels bénévoles

« Former et transformer ! »

Proposer une offre de formation qualitative et diversifiée et s'assurer du déploiement concret dans les clubs d'une offre de pratique correspondante

### 4.3 Accompagner les dirigeants

Informer, former et soutenir les dirigeants bénévoles de nos clubs et organismes déconcentrés





# BILAN de la CAMPAGNEANS/PSF 2020

CSMV



# BILAN CAMPAGNE 2020 -CSMV



Enveloppe nationale 2020 : 553 846€

## Répartition selon le type de structures

1. Clubs : **50% de l'enveloppe** générale minimum
2. Comités de ski : organisme déconcentré prioritaire
3. Ligues régionales
4. Comités départementaux





# BILAN CAMPAGNE 2020 - CSMV



## Conditions d'éligibilité

### **7Pour les clubs**

- Être une association sportive **affiliée** à la FFS : **attestation d'affiliation sur la BAO**
- Être à jour de son droit d'affiliation, de sa cotisation annuelle et de **toutes sommes dues à la FFS** et au Comité de ski dont relève le club
- Respecter les statuts et règlements fédéraux  
**7Souscrire une licence pour l'ensemble de ses adhérents**





# BILAN CAMPAGNE 2020 - CSMV



## Conditions d'éligibilité

### 7 Pour les Comités de ski, Comités départementaux et Ligues régionales :

- Être une association dont les **statuts ont été approuvés** par le Comité directeur de la FFS
- Être à jour de **toutes sommes dues** à la FFS
- Envoyer le **PV de la dernière AG**





# BILAN CAMPAGNE 2020 - CSMV



## Projets déposés

- 25 clubs ont sollicité une aide
- 63 projets ont été déposés





# BILAN CAMPAGNE 2020 - CSMV



## Critères d'évaluation des dossiers

- **Cohérence du projet vis à vis du PSF**  
Rappel : les demandes de subvention de fonctionnement et les demandes portant sur de la compétition « performance » ne sont pas éligibles.





# BILAN CAMPAGNE 2020 - CSMV



## Critères d'évaluation des dossiers

- **Pertinence du projet :**  
Intérêt des objectifs développés, clarté de la description, caractère innovateur, pérennité, du projet, public cible bien défini, calendrier bien défini, cohérence vis à vis du projet associatif.





# BILAN CAMPAGNE 2020 - CSMV



## Critères d'évaluation des dossiers

- **Cohérence et réalisme budgétaire :**  
Budget équilibré, budget réaliste, autres ressources.





# BILAN CAMPAGNE 2020 - CSMV



## Montant maximum et minimum

- Le montant de la subvention ne peut s'élever à plus de 50% du budget global de l'action
- Le montant minimum des subventions est de 1 500€ par demandeur (1000€ pour les territoires carencés)
- Pour un seul projet d'action, le budget de celui-ci doit s'élever au moins à 3 000€ pour qu'il puisse être subventionné





**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**